



Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 18 mars 2021
Convocation du : 12 mars 2021

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 27
- Présents : 20
- Votants : 24

L'an deux mille vingt et un, le 18 mars à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au Complexe du Mas de Roux en séance publique sous la présidence de Madame Caroline Terrier, Maire.

FINANCES : Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2021 et tenue du Débat d'Orientation Budgétaire

Etaient présents :

Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovic, Philippe Maillez, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Didier Girodet, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Patrick Tholon, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Sophie Gaguin, Anne-Sophie Rampon, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz.

Dorothee Charléty : Directrice Générale des Services

Etaient représentés :

Elodie Brelot a donné procuration à Christine Perez
Sébastien Renevier a donné procuration à Sergio Mancini
Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Laurence Rouquette a donné procuration à Sylvie Caillet

Absents : Laetitia Protière, Franck Longin, Cyril Langelot.

Secrétaire de Séance : Annie Maciocia.

Madame le Maire expose à l'Assemblée qu'en application de l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), et en référence à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un Rapport sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2021, a été établi pour permettre à l'Assemblée délibérante et à la population de mieux comprendre le contexte dans lequel évolue la commune, et les contraintes auxquelles elle est ou sera confrontée.

Elle rappelle l'obligation pour les communes de plus de 3 500 habitants, dans les deux mois précédents le vote du budget de la commune, de tenir un débat sur les orientations budgétaires.

Le Rapport d'Orientations Budgétaires, annexé à cette délibération présente :

- Les priorités politiques pour 2021
- La présentation générale du contexte économique
- Les orientations budgétaires
- Les éléments d'analyse financière

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Orientations Budgétaires

A l'issue des débats,

Le Conseil Municipal acte le débat ainsi que le rapport présenté.

Pour extrait certifié conforme les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,



Caroline Terrier
Caroline TERRIER